

Descriptif d'Action de Formation

MODALITES D'ACCES :

- Membres élus ou candidats (titulaires/suppléants) CSE

OBJECTIFS :

- Pouvoir établir la carte des pouvoirs ; Définir la légitimité et les domaines d'expertise de chaque instance ; Saisir les règles écrites et non écrites de la représentation sociale.
- Asseoir le CSE, porte-parole et avocat du personnel, comme porteur de l'identité humaine de l'entreprise
- Comprendre et assumer les rôles et missions SSCT des membres du CSE.

PREREQUIS :

- Aucun

METHODES MOBILISEES :

- Transmission d'une synthèse du cours sous format PPT
- Mise en commun des savoirs et des expériences, sous forme d'échanges, de travaux pratiques et d'études de cas,
- Élaboration collective des acquis en fin de formation

INTERVENANT(S) :

- Consultant sénior avec expérience dans le domaine (juridique et pratique)

EVALUATION & INDICATEURS DE RESULTATS :

- QCM en cours et fin de formation
- Depuis 1998, nous avons formés plus de 2500 bénéficiaires sur cette action de formation, le taux de recommandation est de 100% pour l'année 2023

ACCESSIBILITE / CONTACT : Nos prestations sont accessibles aux PSH et Dorothée Ousset (dorothee.ousset@groupequorum.com) se tient à votre écoute pour étudier tout aménagement nécessaire

TARIF : INTER : 1620 € / personne INTRA : nous consulter

DATES : suivant convention

MODALITES D'INSCRIPTION & DELAIS D'ACCES :

- Etablissement d'un devis et d'une convention détaillée,
- Transmission préalable des mails des participants
- La formation est mise en œuvre après validation du commanditaire arrêtée d'un commun accord

Durée : 3 jours

Présentiel ou distanciel - En continu ou par séquence

DESCRIPTIF :

1^{er} jour : Connaître et pouvoir évoluer dans l'univers des institutions sociales :

- Contexte actuel
- Rappel droit social et droit du travail
- Contrat de travail
- Fonctionnement des IRP

2^{ème} jour : Connaître le cadre légal du CSE et des représentants de l'organisation centrale du dialogue dans l'entreprise :

- Domaine économique et financier
- Domaine social et professionnel
- Domaine des ASC
- Domaine de compétences et les obligations de l'employeur

3^{ème} jour : Rôle du CSE en SSCT :

- Cerner les missions du CSE/CSSCT sur la santé, sécurité et conditions de travail
- Identifier les obligations et les responsabilités
- Collaborer avec les acteurs de la santé au travail
- Identifier les risques et améliorer les conditions de travail